

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le 13 juin 2019 à 13 h, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
Mme Francine Laroche, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, Gilbert Pilote, ouvre la séance à 13 h 10.

À l'ouverture de la séance, M. Denis Charette est absent.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14982-06-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de juin et juillet 2019.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14983-06-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2019

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mai 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

MAMH	Nouveau formulaire FARR
CALQ	Fait saillants et recommandations pour autorisation – Répartition organismes Laurentides
CISSS	Offre de service de la Direction de santé publique au milieu municipal pour le soutien au développement d'intervention en lien avec la légalisation du cannabis
FQCQ	Lettre MFFP – Conversation téléphonique du 3 mai 2019 entre M. Réjean Blouin et Mme Caroline Turcotte
MTQ	Versement final pour l'exercice financier 2018-2019 – Programme d'aide financière à l'entretien de la Route verte
MERN	Délégation de la gestion foncière de la zone de récréation principale Pôle du lac Windigo du PRMD
Éco Entreprises Québec	Programme d'aide financière de récupération hors foyer
MAMH	Reddition FARR – IHV et Rivière rouge
Ministère responsable des Aînés et des Proches aidants	Invitation à participer à l'appel de projets du Programme de soutien à la démarche « Municipalité amie des aînés (MADA) »
Enclume	Dépôt du plan de développement de la haute rivière Rouge – Rapport final
Secrétariat - Condition féminine	Lancement de l'appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2019-2020
SHQ	Guide d'application du Programme d'adaptation de domicile
CSPN	Extrait de résolution - Fibre optique : Demande à la MRCAL
MAMH	RénoRégion – Plan budgétaire
Ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada	Augmentation au Fonds de la taxe sur l'essence fédéral
Cabinet du Premier Ministre	Accusé réception de la correspondance du 15 avril 2019 quant à la résolution 12-02-084 de la MRC d'Argenteuil
MTQ	Acceptation au programme reconnaissance des Villages-relais du Québec – Lac-des-Écorces
Tourisme Laurentides	Appel à projets – FARR des Laurentides 2019-2020
MAMH	Programme de compensation tenant lieu de taxes des terres publiques
CISSS Laurentides	Campagnes de vaccination
Sûreté du Québec	Communiqué – Retour des cadets
Aumais, Chartrand, avocats	Avis de présentation – Demande en opposition – Vente pour taxes impayées
Ministère des Finances	Refinancement – Emprunt échéant le 30 septembre 2019

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14988-06-19

REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE VILLÉGIATURE - MAI 2019

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 428 à 432, totalisant 647,46 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14989-06-19

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - MAI 2019

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 689 à 705, totalisant 160 307,52 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14990-06-19

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - MAI 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 924 à 934, totalisant 46 191,62 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14991-06-19

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 1 251,25 \$, incluant les intérêts, au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14992-06-19

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DE LA VENTE POUR NON-PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER 2019

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses de la vente pour non-paiement de l'impôt foncier du 9 mai 2019, montrant un excédent des revenus sur les dépenses de 2 882,16 \$.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14993-06-19

MODIFICATION À LA RÉSOLUTION MRC-CA-14934-04-19 : COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-14934-04-19 : Comptes à recevoir de 60 jours et plus afin que le total soit de 32 407,02 \$ plutôt que 32 425,19 \$.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- 7 & 8 mai 2019, rencontre du ministère des Transports à Québec avec les 8 préfets de la région des Laurentides
- 15 mai 2019, rencontre du comité de suivi de l'entente intermunicipale du PADF
- 16 mai 2019, rencontre des partenaires dans le cadre de la stratégie jeunesse AD_VISION
- 17 mai 2019, Salon du livre de Notre-Dame-du-Laus
- 21 mai 2019, comité partiaire MRC-Ctal
- 21 mai 2019, comité culturel
- 28 mai, Conférence « On s'adapt' eau climat » - COLBALI
- 27 mai 2019, rencontre Sylvain Pagé du CISSS des Laurentides quant aux campagnes de vaccination
- 28 mai 2019, conseil de la MRC d'Antoine-Labelle
- 3 au 5 juin 2019, Assemblée des MRC
- 13 juin 2019, comité de sécurité publique de la MRCAL

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossier IHV :**
 - Rencontres périodiques avec les consultants
 - CIMA +
 - Trispec
 - Rencontre avec Déry télécom | 30 mai 2019
 - Séance du CA de la CTAL | 6 juin 2019
- **Ressources humaines :**
 - Entrevues | Chargé(e) de projet – Agent de développement culturel et du territoire | 24 mai 2019
 - Transfert dossiers – Direction générale adjointe
 - Scénario remplacement d'un congé de maternité
- **Aménagement**
 - Rencontre expert en sinistre | 7 mai 2019
- **SGIRN :**
 - Comité de priorisation PADF | 13 mai 2019
- **Sécurité incendie :**
 - Consultation publique | 22 mai 2019
 - Rencontre CLR, radiocommunication | 21 mai 2019
 - Rencontre de démarrage CLR – Radiocommunication | 12 juin 2019
- **Évaluation :**
 - Discussions et préparation avec procureurs dossier TAQ et cour municipale | 13 mai 2019

- **Culture :**

- Comité culturel | 21 mai 2019
- Transmission protocole entente des projets culturels
- Dépôt des candidatures au Conseil de la Culture des Laurentides

- **Autres dossiers et rencontres :**

- Rencontre ententes sectorielles MAMH | 10 juin 2019
- AGA fondation de l'environnement | 29 mai 2019
- Rencontre Michel Bolduc, gare de Mont-Laurier | 3 juin 2019
- Journée de la vente pour non-paiement de l'impôt foncier | 9 mai 2019
- Rencontre partenaires stratégie jeunesse | 16 mai 2019
- Rencontre municipalité Notre-Dame-du-Laus | 16 mai 2019
- Rencontre DG8 | 23 mai 2019
- CA Zone emploi | 3 juin 2019
- Reddition de compte final projet FARR 2018-2019 (enveloppe de dévitalisation)
- Rencontre avec Emploi Québec et Zone Emploi – Marketing territorial | 11 juin 2019
- Rencontre quant au renouvellement des ententes de délégation de la gestion foncière – Baux de villégiature | 6 juin 2019

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14994-06-19

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 8 mai 2019 au 13 juin 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14995-06-19

AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC SYNERGIE ÉCONOMIQUE LAURENTIDES (SEL)

ATTENDU la résolution MRC-CC-12824-02-18 quant à l'appui à Synergie Économique Laurentides (SEL) dans le projet du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – Agent de sensibilisation;

ATTENDU le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, en collaboration avec les 8 MRC/Ville de la région administrative des Laurentides;

ATTENDU que ce projet vise l'augmentation du taux de récupération des matières recyclables et organiques générées par les Institutions, commerces et industries (ICI) au moyen de la sensibilisation et de l'accompagnement de ces derniers;

ATTENDU que dans le cadre de ce projet, SEL travaillera en collaboration avec la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR), pour l'embauche de 2 agents de sensibilisation selon des objectifs établis en fonction de la réalité propre à la MRC et des démarches déjà en cours auprès des ICI de son territoire;

ATTENDU l'entente entre SEL et la MRC d'Antoine-Labelle quant au programme de sensibilisation en gestion des matières résiduelles auprès des ICI;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé l'entente avec Synergie Économique Laurentides quant au programme d'agent de sensibilisation en gestion des matières résiduelles auprès des Institutions, commerces et industries (ICI).

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14996-06-19

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES LAURENTIDES QUANT À L'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) ÉVALUATEUR-ESTIMATEUR EN BÂTIMENT

ATTENDU la demande d'appui de la MRC des Laurentides quant à l'attestation d'études collégiales (AEC) Évaluateur-estimateur en bâtiment;

ATTENDU que le recrutement de personnel qualifié dans le domaine de l'évaluation immobilière rencontre des difficultés qui demeurent préoccupantes;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Laurentides, ainsi que les Services aux entreprises et International dans sa demande de dispense d'une attestation d'études collégiales (AEC) Évaluateur-estimateur en bâtiment dans les Laurentides.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14997-06-19

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE PONTIAC QUANT À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE NAUTIQUE

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Pontiac quant à l'achat d'équipement de sauvetage nautique, au terme de la résolution C.M. 2019-04-06;

ATTENDU le rapport du Protecteur du citoyen sur l'organisation des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier : une desserte à optimiser pour sauver des vies;

ATTENDU le cadre de référence sur l'intervention d'urgence hors du réseau routier, qui découle de ce rapport;

ATTENDU que ce cadre de référence s'est concentré, dans un premier temps, sur intervention de sauvetage dans le but de transporter une personne blessée située dans une zone hors route vers une ambulance ou un hôpital;

ATTENDU que l'achat d'équipement de sauvetage nautique n'était pas subventionné par ce programme d'aide financière;

ATTENDU que le sauvetage peut prendre différentes formes : sauvetage pour évacuer des blessés ou sauvetage sans blessé, sauvetage en espace clos, nautique ou sur glace, vertical ou en hauteur, sauvetage en forêt ou dans un sentier de motoneige ou de VTT et désincarcération;

ATTENDU le rapport du Protecteur du citoyen fait référence à ces types de sauvetage, et non seulement qu'aux sauvetages dans le but de transporter une personne blessée;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Pontiac dans sa demande au ministère de la Sécurité publique pour mise en place d'une aide financière pour l'achat d'équipements de sauvetage nautique.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14998-06-19

RÉACTION QUANT AU FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) - PROGRAMME RÉNO-RÉGION

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle est responsable de la mise en œuvre sur son territoire du programme Réno-Région de la Société d'habitation du Québec (SHQ) ;

ATTENDU que ce programme fournit une aide aux ménages à revenus faibles ou modestes dont la résidence présente des défauts majeurs devant être réparés;

ATTENDU que ce programme joue un rôle important pour contrer la dévitalisation qui affecte la MRC et pour permettre aux personnes les plus vulnérables et aux familles de loger dans des conditions décentes;

ATTENDU que, pour la programmation 2017-2018, la MRC a reçu une enveloppe budgétaire initiale de 550 000 \$, laquelle a été majorée en cours de programmation pour atteindre la somme finale de 754 964,82 \$, ce qui a permis d'aider 72 ménages;

ATTENDU que, pour la programmation 2018-2019, la MRC a reçu une enveloppe budgétaire initiale de 599 000 \$, laquelle a été majorée en cours de programmation pour atteindre la somme finale de 848 099,78 \$, ce qui a permis d'aider 76 ménages;

ATTENDU que le budget provincial pour le programme Réno-Région a chuté de 20M\$ par année pour les programmations 2017-2018 et 2018-2019 à 12,37M\$ par année pour les programmations 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022;

ATTENDU qu'en raison de ces coupures budgétaires, le budget accordé à la MRC pour le programme Réno-Région pour la programmation 2019-2020 a été fixé à 384 000 \$, sans possibilité de majoration;

ATTENDU que, si le budget actuel demeure inchangé, seulement une trentaine de ménages de la MRC pourront recevoir une aide financière chaque année dans le cadre du programme Réno-Région;

ATTENDU que plus de 175 citoyens de la MRC sont actuellement inscrits au programme et que, de ce nombre, l'admissibilité d'une centaine d'entre eux a déjà été confirmée,

ATTENDU que le nombre important d'inscriptions démontre l'ampleur des besoins dans la MRC et l'intérêt des citoyens pour le programme;

ATTENDU que les citoyens qui s'inscrivent actuellement au programme Réno-Région ne pourront, selon les prévisions actuelles, bénéficier d'une aide que dans 4 ans, soit à la programmation 2023-2024;

ATTENDU que pendant ce délai d'attente les habitations des personnes les plus vulnérables et de leurs familles se détériorent et leurs conditions de vie se dégradent;

ATTENDU que les budgets actuels sont nettement insuffisants pour répondre adéquatement et en temps utiles aux besoins des citoyens de la MRC;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de dénoncer des coupures budgétaires intervenues dans le programme Réno-Région en raison de leurs impacts négatifs sur la vitalité de la région et sur la fragilisation des citoyens les plus vulnérables et de réclamer un rétablissement immédiat du budget dans ce programme, au niveau auquel il était lors des programmations 2017-2018 et 2018-2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14999-06-19

DEMANDE QUANT AU SOUTIEN FINANCIER DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR LES RÉSIDENCES ENDOMMAGÉES PAR LA PYRRHOTITE

ATTENDU l'existence du Programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite de la Société d'habitation du Québec (SHQ);

ATTENDU que l'aide financière offerte couvre 75 % des coûts admissibles reconnus, jusqu'à concurrence de 75 000 \$ si le bâtiment ne bénéficie pas du Plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs ou de 15 000 \$ si le bâtiment bénéficie de ce Plan.

ATTENDU que le montant de 75 000 \$ n'est souvent pas suffisant pour couvrir le 75 % des coûts admissibles et les dommages causés;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de revoir ce montant de 75 000 \$ à la hausse;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de demander à la Société d'habitation du Québec de revoir sa méthode de soutien financier du programme pour les résidences endommagées par la pyrrhotite afin qu'elle puisse mieux supporter les propriétaires aux prises avec la problématique et ainsi hausser le montant maximum de 75 000 \$ afin de supporter le 75 % des coûts admissibles.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15000-06-19

GARE DE MONT-LAURIER – ÉVALUATION DE DÉMOLITION DE LA « CABOOSE »

ATTENDU l'incendie dans la « caboose » situé à la gare de Mont-Laurier, le 16 avril dernier;

ATTENDU qu'après discussions, il y a lieu de procéder à la démolition;

ATTENDU le dépôt de l'offre de la Maison Lyse-Beauchamp quant à la

démolition de ce cabanon;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la Maison Lyse-Beauchamp et de leur confier le contrat pour la démolition de la « caboose » incendiée située à la gare de Mont-Laurier, pour un montant de 4 000 \$ et d'autoriser les services financiers à effectuer le versement lorsque les travaux seront terminés par la Maison Lyse-Beauchamp.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15001-06-19

**GARE DE MONT-LAURIER – RÈGLEMENT DU VERSEMENT –
« CABOOSE »**

ATTENDU l'état dans lequel se trouve la « caboose » incendiée située à la gare de Mont-Laurier;

ATTENDU les discussions quant à la démolition de la « caboose »;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à régler au comptant avec les assurances concernant l'incendie de la « caboose ».

ADOPTÉE

M. Denis Charette revient siéger, il est 14 h 05.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15002-06-19

DESSERTE DU LAC CHAUD - BRANCHER ANTOINE-LABELLE

ATTENDU que lors de l'étude de couverture d'internet haute vitesse du territoire de la MRC, l'entreprise Déry télécom inc. affirmait desservir le secteur du lac Chaud, dans la municipalité de La Macaza, sur les rives ouest et est;

ATTENDU que dans le secteur du lac Chaud, le secteur nord n'est pas desservi;

ATTENDU que suite à ces informations, le projet Brancher Antoine-Labelle prévoit le déploiement du service internet haute vitesse du secteur nord du lac Chaud des numéros civiques 520 à 1144, soit 103 adresses réparties sur un tronçon de route de 6,7 km;

ATTENDU que cette desserte implique la construction d'une section sans branchement de 6,4 km, soit des numéros civiques 280 à 520;

ATTENDU que suite à la publication de la carte interactive de Brancher Antoine-Labelle, des citoyens de la municipalité de La Macaza ont fait part aux autorités de la MRC d'Antoine-Labelle que l'entreprise Déry Télécom inc. n'offre par le service internet haute vitesse.

ATTENDU que le représentant de Déry Télécom inc., a confirmé que les équipements actuels ne permettent pas d'offrir ce service;

ATTENDU que le projet Brancher Antoine-Labelle, via son consultant CIMA+, a déjà déposé des demandes d'autorisation pour utiliser le réseau de poteaux à partir du numéro civique 280 jusqu'au numéro 1140;

ATTENDU que ces demandes d'autorisation sont déjà à l'étude et les plans de conception sont réalisés;

ATTENDU que la municipalité de La Macaza souhaite que le projet Brancher Antoine-Labelle desserve la totalité des propriétés du lac Chaud (résolution 2019.06.97);

ATTENDU que si le projet Brancher Antoine-Labelle désire desservir la totalité du secteur, il sera nécessaire de modifier la conception du réseau de la zone sans branchement et de modifier les demandes d'utilisation des structures de soutènement de ce tronçon;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de mandater le consultant CIMA+ à effectuer le relevé des poteaux de la rive ouest du secteur du lac Chaud, de demander l'autorisation pour ces structures, de préparer les plans de conception et d'ajouter ce tronçon au mandat de construction de l'entreprise Télécon.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15003-06-19

**AUTORISATION POUR SIGNATURE DES CONTRATS DE VENTE
POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2018 (VILLE DE RIVIÈRE-
ROUGE)**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ou la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, les contrats de vente, suite à la vente pour non-paiement de l'impôt foncier du 10 mai 2018, énumérés dans la liste ci-dessous :

<u>Propriétaires</u>	<u>Lot, rang et canton</u>	<u>Adjudicataires</u>
Canada 4386671 Inc. A/S Guy St-Marseille	Pties 15-B, rang 5	Robert Gingras
Canada 4386671 Inc. A/S Guy St-Marseille	Pties 15-B, rang 5	9367-4265 Québec inc. A/S Dany Maltais
CHRISTIE, Irwin Construction Mar-Cam Inc.	Ptie 94, rang B 48, rang 5	Jesse Pavey Jonathan Maillé Boudrias
FAFARD, Camille CYR-FERNET, Claire A/S Hélène Fernet	Pties 62-A, rang sud-ouest Ptie 32, rang nord-est	Karina Guillemet 9367-4265 Québec inc. A/S Dany Maltais
HILL, Carmen KOULA, Frank A/S Steve Koula	Ptie 84, rang C Ptie 35-B, rang 2	Jesse Pavey Jonathan Maillé Boudrias
LAVOIE, Ghislain	Ptie 60, rang 1, Ptie F-1, rang nord-ouest	2760-1475 Québec inc. A/S Aurèle Cyr
LEQUEUX, Jean A/S Vicky Thompson	Ptie 45, rang nord-est	Claude Chabot
LUCA, Rosina LUCA, Rosina	Ptie 94, rang B Ptie 94, rang B	Jesse Pavey Ville de Rivière Rouge

9175-2964 Québec Inc. A/S Roger Radermaker	Ptie 20, Ptie 21, Ptie 22-A, Ptie 23-A, rang 2	Brunet & Michaudville A/S Pascal Michaudville
Succession Hector Daviault	Ptie 10, rang 3	Ville de Rivière Rouge
A/S Marcel Daviault Succession Roger Dupras A/S Pauline Boudrias	Ptie 54, rang B	Jesse Pavey
Succession Marcel Lamarche A/S Evelyne Lamarche	Ptie 22, rang sud-ouest	Ville de Rivière Rouge
TRUDEL, Denis	Ptie 35, rang 3	Ville de Rivière Rouge
VALENT, Edeltrand	Ptie 6, rang 1	Louise Gargantini

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15004-06-19

MODIFICATION À LA RÉOLUTION MRC-CA-14810-12-18 :
MODIFICATION AU CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN
PÔLE TOURISTIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE L'ANCIENNE
GARE DE MONT-LAURIER - ADM-18-2018

ATTENDU la résolution MRC-CA-14810-12-18 quant à la modification au contrat pour l'aménagement d'un pôle touristique et communautaire de l'ancienne gare de Mont-Laurier - ADM-18-2018;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-14810-12-18 afin que le montant de la dépense additionnelle soit de 19 013,08 \$ incluant les taxes, plutôt que 15 906,45 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15005-06-19

PROCURATION À CLR POUR LES DEMANDES DE LICENCES À
INNOVATION, SCIENCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
CANADA

ATTENDU l'octroi de contrat dans le cadre de l'appel d'offres ADM-04-2019 – Fourniture de radiocommunication régional pour les services de sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle à Groupe CLR, au terme de la résolution MRC-CC-13302-05-19;

ATTENDU que la MRC doit demander de nouvelles fréquences radios à Industrie Canada;

ATTENDU le dépôt du modèle de procuration à être signée;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, la procuration autorisation Groupe CLR inc., de représenter la demande de licence de station radio terrestre et/ou mobile du service commercial privé et à transiger avec Industrie Canada jusqu'à l'émission de la licence demandée.

ADOPTÉE

DEMANDE DE DON : CROIX-ROUGE CANADIENNE

La directrice générale informe les membres de la demande de don reçue de la Croix-Rouge Canadienne. Étant donné que cette demande est reçue dans chacune des municipalités, le soin de répondre à cette demande est laissé libre à chacune d'entre elles.

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

- **Services aux municipalités :**
 - Tournée générale des chemins municipaux (10 mai);
 - 2019-RR-01 : Trottoir rue l'Annonciation à Rivière-Rouge (ouverture 12 juin);
 - 2019-LDC-04 : Réfection chemin du Lac Mallonne à Lac-du-Cerf (visite 22 mai – AO et ouverture 6 juin);
 - 2019-FN-01 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (visite 9 mai – AO services professionnels);
 - 2019-NOM-07 : Réfection chemins des Hêtres et de l'Aubépine à Nominique (relevé 23 mai);
 - 2019-SALDI-01 : Réfection chemin Tour-du-Lac à St-Aimé-du-Lac-des-Îles (plans, devis et demande);
 - 2019-KIA-01 : Réfection chemin Mont-Laurier/Ferme-Rouge à Kiamika (relevé 16 mai);
 - 2019-MSM-01 : Réfection chemin Tour du Lac Gravel à Mont-St-Michel (relevé 8 et 9 mai);
 - 2019-NDL-01 : Tournée des chemins municipaux et planification à Notre-Dame-du-Laus (30 mai);
 - 2019-ASC-01 : Suivi nouvelle direction générale (appel 30 mai).
- **Parc linéaire :**
 - Appels d'offres pour services professionnels en aménagement paysager et ingénierie (Gare phase 2);
 - Lettre d'entente avec sentier transcanadien (STC) pour subvention de 30 000\$ et dépôt au FARR 2019-2020 (étude d'avant-projet pont km 198);
 - Correspondance avec le MTQ concernant les enjeux du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;
 - Suivi incendie de la « Caboose » Gare de Mont-Laurier;
 - 21 mai : Rencontre d'équipe pour planification des travaux du printemps;
 - 22 mai : CA Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord à Ste-Adèle;
 - 22 mai : Surveillance des travaux de réparation de chaussée km 144 à Nominique;
 - 23 mai : Rencontre DGA transfert de dossier FARR gare de Mont-Laurier phase 1;
 - 24 mai/3 au 7 juin : Visite avec l'entrepreneur/Surveillance des travaux

- secteur du parc industriel à Mont-Laurier;
- 28 mai : Rencontre d'équipe projet d'asphaltage 25M\$ de la corporation;
- 29 mai : Surveillance des travaux de parachèvement secteur fer à cheval à Lac-Saguay;
- **PISRMM:**
 - Relecture du rapport d'étape 1 de STANTEC;
 - Coordination réunion de suivi (26 juin);
 - Coordination 1ère rencontre de la Table de concertation (11 juillet).
- **Cours d'eau:**
 - Suivi avec le service d'aménagement pour le cours d'eau Bissonnette (4 juin).
- **Comités/Formations/Rencontres autres:**
 - 13 mai : Visite du pôle Windigo;
 - 23 mai : Forum « On s'adapt'eau climat »;
 - 28 mai : Conseil de la MRC.
 - Appels d'offres pour services professionnels en aménagement paysager et ingénierie (Gare phase 2);
 - Lettre d'entente avec sentier transcanadien (STC) pour subvention de 30 000\$ et dépôt au FARR 2019-2020 (étude d'avant-projet pont km 198);
 - Correspondance avec le MTQ concernant les enjeux du parc linéaire Le P'tit Train du Nord;
 - Suivi incendie de la « Caboose » Gare de Mont-Laurier;
 - 21 mai : Rencontre d'équipe pour planification des travaux du printemps;
 - 22 mai : CA Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord à Ste-Adèle;
 - 22 mai : Surveillance des travaux de réparation de chaussée km 144 à Nominique;
 - 23 mai : Rencontre DGA transfert de dossier FARR gare de Mont-Laurier phase 1;
 - 24 mai/3 au 7 juin : Visite avec l'entrepreneur/Surveillance des travaux secteur du parc industriel à Mont-Laurier;
 - 28 mai : Rencontre d'équipe projet d'asphaltage 25M\$ de la corporation;
 - 29 mai : Surveillance des travaux de parachèvement secteur fer à cheval à Lac-Saguay;
- **PISRMM :**
 - Relecture du rapport d'étape 1 de STANTEC
 - Coordination réunion de suivi (26 juin)
 - Coordination de la 1^{ère} rencontre de la Table de concertation (11 juillet)
- **Cours d'eau :**
 - Suivi avec le service de l'aménagement pour le cours d'eau Bissonnette (4 juin)
- **Comités/Formations/Rencontres autres :**
 - 13 mai : Visite du pôle Windigo
 - 23 mai : Forum « On s'adapt'Eau climat »
 - 28 mai : Conseil de la MRC

**OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE DE
L'APPEL D'OFFRES ING-03-2019 QUANT AUX SERVICES
PROFESSIONNELS EN AMÉNAGEMENT DU PAYSAGE POUR LE
PROJET DE LA GARE DE MONT-LAURIER PHASE II**

ATTENDU l'appel d'offres de gré à gré ING-03-2019 quant aux services professionnels en aménagement du paysage pour le projet de la gare de Mont-Laurier phase II;

ATTENDU que TRAME Architecture + a participé à phase I du projet;

ATTENDU la soumission de TRAME Architecture + Paysage est jugée conforme;

ATTENDU le comité technique du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) prévu le 27 juin 2019;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat dans le cadre de l'appel d'offres ING-03-2019 quant aux services professionnels en aménagement du paysage pour le projet de la gare de Mont-Laurier phase II à la firme TRAME Architecture + Paysage, pour un montant de 12 204,60 \$, incluant les taxes, conditionnellement au financement du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite, l'équilibrage des rôles 2020-2021-2022.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- **Calendrier des rencontres**
 - Comité de pilotage projet paysages parc linéaire le P'tit Train du Nord (10 mai)
 - Comité de pilotage PDZA (13 mai)
 - Comité de priorisation PADF (13 et 15 mai)
 - Comité développement PRRK (14 mai)
 - Rencontre de zone AARQ (16 mai)
 - Stratégie bioalimentaire (16 mai)
 - MAPAQ – Comité priorités bioalimentaire (17 mai)
 - CA + AGA PRMD (22 mai)
 - Forum COBALI changements climatiques (23 mai)
 - C.A. PRPB (23 mai)

- Formation suivi des sablières (24 mai)
 - Agriculimat – Gatineau (28 mai)
 - CA SDRK (30 mai)
 - CAR Aménagement – St-Jérôme (5 juin)
 - Comité vigilance RIDL (5 juin)
 - Comité aviseur VHR (6 juin)
 - Comité chemins (12 juin)
- **Service aux municipalités / citoyens**
 - NDL : Rencontre avec nouvelle ressource au développement économique (28 mai)
 - LDC : Développement parc de la Biche (4 juin)
- **PDZA :**
 - AGA + CA UPA de la Lièvre
 - Rencontres et préparation du plan de mise en œuvre 2019
 - L'ARTERRE (en date d'avril) : 9 suivis et mises à jour de dossiers, 2 rencontres pour transfert ou jumelage potentiel
 - Projet de règlement sur la pratique des activités récréotouristiques dans les parcs régionaux
- Gestion (ententes et conventions)
 - Urbanisme : suivi des modifications règlementaires en cours (Notre-Dame-du-Laus, Sainte-Anne-du-Lac, Lac-Saguay)
- **Cours d'eau :**
 - Rencontre gestion des cours d'eau MRC-MAPAQ-UPA-GCAHL (22 mai)
 - Problématique terrain Mont-Saint-Michel (22 mai)
 - Suivis de dossiers de cours d'eau – transfert de dossier Arianne Caron-Daviault
 - Bissonnette (Ferme-Neuve) : autorisations ministérielles obtenues, contacts avec la municipalité pour les travaux
 - Morin (Ferme-Neuve) : autorisations ministérielles en demande (en attente), questionnements au niveau du ponceau exigé
 - Autres dossiers en attente : demande aux employés désignés de faire un rapport sur l'état de la situation
- **TPI :**
 - Fermeture des chantiers;
 - Suivi des permis acéricoles et visite des érablières;
 - Démarrage projet banque de terres acéricoles (MAPAQ) – volet inventaire : lancement 1ère demande de prix;
 - Travaux préparation de terrain pour reboisement Lac-des-Écorces
- Aménagement du territoire
 - TNO : Projet SUMI finalisation de la base de données (toutes les pancartes sont installées)
 - FARR (acéricole) : finalisation du projet (fiches à compléter)

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15007-06-19

**OCTROI DE CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
SUR INVITATION AMGT-02-2019 (TPI) : SERVICES
PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN INVENTAIRE
ACÉRICOLE, D'UN DIAGNOSTIC ET D'UNE PRESCRIPTION
SYLVICOLE POUR TROIS SECTEURS SITUÉS EN TPI**

ATTENDU le lancement d'un appel d'offres sur invitation quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour trois secteurs situés en TPI (AMGT-02-2019 (TPI));

ATTENDU le dépôt du tableau récapitulatif et de la recommandation produite suivant l'ouverture des soumissions;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rapport du comité de sélection daté du 6 juin 2019 et d'octroyer le contrat quant à des services professionnels pour la réalisation d'un inventaire acéricole, d'un diagnostic et d'une prescription sylvicole pour trois secteurs situés en TPI à Audrey Labonté ing.f., pour un montant de 11 659,38 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15008-06-19

**TERRITOIRES INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE -
DEMANDE AU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
NATURELLES (MERN) - RENOUELEMENT DE LA CARTE DE
GEL TEMPORAIRE**

ATTENDU que lors de sa séance du 27 juin 2017, le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle a adopté une carte identifiant temporairement les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU qu'une première période de gel temporaire a pris effet le 20 juillet 2017 sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, qu'elle a été renouvelée le 20 janvier 2018, le 20 juillet 2018 ainsi que le 20 janvier 2019 et qu'elle sera en vigueur jusqu'au 20 juillet 2019;

ATTENDU que l'orientation gouvernementale en matière d'aménagement du territoire relative aux territoires incompatibles avec l'activité minière permet aux MRC de renouveler, pour une période de six mois, la période de gel temporaire;

ATTENDU que dans le cadre de cette démarche, la MRC a déposé un premier projet de règlement modificateur du schéma d'aménagement afin d'y intégrer les territoires incompatibles à l'activité minière;

ATTENDU que, suite au refus de ce premier projet de règlement modificateur par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la MRC est actuellement en période de révision de celui-ci afin de répondre aux exigences et orientations gouvernementales;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de demander un nouveau prolongement de la période de gel temporaire au MERN afin de compléter les démarches de modification du schéma d'aménagement;

ATTENDU que la demande doit être soumise au MERN au moins 15 jours avant la date du renouvellement prévu pour être prise en compte sur la carte des titres miniers du Gouvernement du Québec (GESTIM);

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité de demander au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) de prolonger de six mois supplémentaires la période de gel en vigueur selon la carte déposée en janvier 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15009-06-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY : RÈGLEMENT # 2019-03

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2019-03 modifiant son règlement numéro 2002-05 relatif zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2019-03 de la municipalité de Lac-Saguay, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15010-06-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY : RÈGLEMENT # 2019-04

ATTENDU que la municipalité de Lac-Saguay a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2019-04 modifiant son règlement numéro 2002-07 relatif construction;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2019-04 de la municipalité de Lac-Saguay, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15011-06-19

AVIS DE CONFORMITÉ RELATIF À UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, une résolution portant le numéro 2019-04-7102 à l'égard d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (lot 3 315 234) pour la propriété sise au 170, montée Prud'homme;

ATTENDU que le projet soumis a pour objectif de permettre la location à court terme de façon ponctuelle et occasionnelle d'une résidence;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (lot 3 315 234) pour la propriété sise au 170, montée Prud'homme, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositifs de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15012-06-19

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT ENCADRANT LA PRATIQUE
DES ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE
DES PARCS RÉGIONAUX DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le projet de règlement encadrant la pratique des activités récréotouristiques sur le territoire des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle et d'en soumettre la recommandation d'adoption du projet à un prochain conseil de la MRC.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15013-06-19

**OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ QUANT AUX SERVICES
CONTRACTUELS AMGT-04-2019 (TPI) DE RÉGÉNÉRATION
ARTIFICIELLE DU CHANTIER DE L'ÉRABLIÈRE ALLARD**

ATTENDU l'appel d'offres AMGT-04-2019 quant aux services contractuels de régénération artificielle du chantier de l'érablière Allard en TPI;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'octroyer de gré à gré le contrat AMGT-04-2019 quant aux services contractuels de régénération artificielle du chantier de l'érablière Allard en TPI à la Coopérative forestière des Hautes-Laurentes pour un montant maximum de 15 000 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
NATURELLES**

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- **Planification et travaux sur les TPI**
 - Inspection du chantier de récolte de l'érablière Allard et demande de travaux correctifs;
 - 24 mai : Demande de prix pour les travaux de préparation de terrain au chantier de l'Érablière Allard;
 - 5 juin : Rencontre de démarrage des travaux de préparation de terrain au

chantier de l'Érablière Allard;

- Validation finale des volumes récoltés et facturation des entrepreneurs;
- Début de la planification des travaux 2020-2023 sur les TPI.

• **Rapport sur les travaux du SGIRN**

- 9 mai : Participation à la deuxième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, à la MRC des Laurentides;
- 14 mai : Tenue de la deuxième rencontre du comité habitats fauniques, à la MRC d'Antoine Labelle;
- 15 mai : Tenue de la dixième rencontre du comité de suivi de l'entente intermunicipale du PADF, à la MRC des Laurentides;
- 21 mai : Début de la consultation publique du PAFIO qui a lieu du 21 mai au 14 juin;
- 22 mai : Soirée d'information sur la consultation publique du PAFIO; Auberge l'Étape de Mont-Laurier;
- 29 mai : Soirée d'information sur la consultation publique du PAFIO; Glissade Aventure neige à Mont-Tremblant;
- 30 mai : Participation à la troisième rencontre du projet de gestion par bassins forestiers, à la MRC des Laurentides;
- 12 juin : Préparation et tenue de la cinquième rencontre du comité des chemins, par conférence téléphonique et écran partagé;
- Participation aux comités ciblés pour l'harmonisation des usages des chantiers qui seront présentés aux TGIRT, en continu;
- Préparation de la cinquième rencontre conjointe des TGIRT, qui aura lieu le 19 juin prochain à Rivière-Rouge.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15014-06-19

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS |
BUDGET 2019-2020

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a conclu une entente de délégation concernant le Programme d'aménagement durable des Forêts (PADF) avec les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil;

ATTENDU que ces MRC ont conclu, le 11 mai 2018, une entente inter-MRC de fourniture de services professionnels avec la MRC d'Antoine-Labelle afin d'effectuer la gestion et les mandats de l'entente de délégation auprès du MFFP;

ATTENDU que les MRC participantes à l'entente ont formé un comité de suivi de l'entente pour assurer sa mise à œuvre;

ATTENDU que le cadre normatif du PADF prévoit que les MRC signataires de l'entente adoptent un plan d'action et les prévisions budgétaires qui s'y rattachent;

ATTENDU que le comité de suivi a recommandé l'adoption des prévisions budgétaires 2019-2020 lors de la rencontre du 15 mai 2019;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt au MFFP les prévisions budgétaires pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 du Programme d'aménagement durable des Forêts prévoyant un montant de 253 575 \$ quant aux frais de fonctionnement et un montant de 269 173 \$ alloué aux interventions ciblées

pour la région des Laurentides selon la répartition convenue entre les territoires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15015-06-19

**PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS | PLAN
D'ACTION 2019-2020**

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a conclu une entente de délégation concernant le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) avec les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil;

ATTENDU que ces MRC ont conclu, le 11 mai 2018, une entente inter-MRC de fourniture de services professionnels avec la MRC d'Antoine-Labelle afin d'effectuer la gestion et les mandats de l'entente de délégation auprès du MFFP;

ATTENDU que les MRC participantes à l'entente ont formé un comité de suivi pour assurer sa mise à œuvre;

ATTENDU que le cadre normatif du PADF prévoit que les MRC signataires de l'entente adoptent un plan d'action et les prévisions budgétaires qui s'y rattachent;

ATTENDU que le comité de suivi a recommandé l'adoption du plan d'action 2019-2020 lors de la rencontre du 15 mai 2019;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt au MFFP le plan d'action pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 du Programme d'aménagement durable des forêts.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15016-06-19

**RECOMMANDATIONS DES COMITÉS DE PRIORISATION
CONCERNANT L'APPEL DE PROJETS 2019-2020 DU PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) - VOLET
INTERVENTIONS CIBLÉES**

ATTENDU que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a conclu une entente de délégation concernant le Programme d'aménagement durable des Forêts (PADF) avec les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil;

ATTENDU que ces MRC ont conclu, le 11 mai 2018, une entente inter-MRC de fourniture de services professionnels avec la MRC d'Antoine-Labelle afin d'effectuer la gestion et les mandats de l'entente de délégation auprès du MFFP;

ATTENDU que le programme PADF prévoit la réalisation d'interventions ciblées visant notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier sur les territoires publics intramunicipaux (TPI) ou sur les terres privées appartenant aux propriétaires forestiers reconnus en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire forestier ainsi que des travaux associés à la voirie multiusage sur les terres publiques et privée;

ATTENDU que les MRC ont convenu d'une répartition régionale de l'enveloppe à ces nouveaux projets d'interventions ciblées;

ATTENDU les recommandations émises par les trois comités de priorisation;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'entériner les recommandations des trois comités de priorisation et de financer les projets suivants :

No du projet	MRC	Promoteur	Titre du projet	Montant accordé	Remarques
19_PADF_01_790	790 – AL	Comité Multi-ressources de la Vallée de la Rouge	Aménagement TPI – Sct. Gargantigni 2019-2020	37 120 \$	
19_PADF_02_REG	Régional	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais	Mobilisation des bois	17 600 \$	MRCAL : 9 600 \$ MRCLAU : 3 000 \$ MRCSUD : 4 000 \$
19_PADF_04_REG	Régional	Régionale des Zecs Hautes-Laurentides	Ruisseaux intermittents et permanents dans les futurs chantiers forestiers (phase II)	24 000 \$	MRCAL : 20 000 \$ MRCSUD : 4 000 \$
19_PADF_05_REG	Régional	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides	Visites conseil – Travaux sylvicoles	58 585 \$	MRCSUD : 58 585 \$
19_PADF_06_790	790 – AL	Mun. Notre-Dame-de-Pontmain	Amélioration de la sécurité et du drainage sur le chemin du Lac 31 milles	20 250 \$	
19_PADF_07_REG	Régional	Table Forêt Laurentides	L'ABC de la forêt pour une meilleure acceptabilité	9 500 \$	MRCAL : 5 000 \$ MRCLAU : 2 100 \$ MRCSUD : 2 400 \$
19_PADF_08_790	790 – AL	MRCAL	Aménagement forestier TPI	45 000 \$	
19_PADF_10_790	790 – AL	Société de développement du réservoir Kiamika	Réfection chemin multiusage pour accès aux sites de camping saisonniers	3 000 \$	
19_PADF_11_780	780 - LAU	MRC des Laurentides	Aménagement forestier des TPI de la MRC des Laurentides	54 118 \$	

Il est de plus résolu de permettre au directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles de la MRC d'Antoine-Labelle une marge de manœuvre pour bonifier les montants des projets au besoin (maximum de 10 %) sans dépasser le montant total de 522 748 \$.

Il est également résolu d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif aux ententes de financement pour les projets énumérés précédemment dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15017-06-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - MAI 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8106 à 8128, totalisant 28 626,69 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15018-06-19

DEMANDE DE CONTRIBUTION DE LA ZEC LESUEUR POUR L'ENTRETIEN ESTIVAL DES ROUTES 10 ET 15 (RIVIÈRE GATINEAU)

ATTENDU la demande d'aide financière en date du 8 mai 2019 de la Zec Lesueur pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur le territoire de la Zec Lesueur;

ATTENDU que ce secteur regroupe une quarantaine de baux de villégiature, lesquels sont administrés par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que la contribution de la MRC d'Antoine-Labelle représente un investissement dans la mise en valeur du territoire public, un des objectifs visés par la délégation de gestion des baux de villégiature;

ATTENDU qu'il s'agit d'une contribution annuelle demandée par la Zec Lesueur et que, de ce fait, aucun protocole d'entente n'est nécessaire à l'entretien de ce tronçon;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser à la Zec Lesueur un montant de 2 100 \$ pour l'entretien des routes numéro 10 et 15, situées sur la Zec Lesueur, et ce, pour l'année 2019. Le versement de la contribution pourra se faire sur présentation des factures et preuves d'exécution des travaux.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet et la direction générale à signer, pour et au nom de la MRC, tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15019-06-19

AGENT DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DU TERRITOIRE - REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ

ATTENDU l'embauche de Mme Dominique Gagné-Supper, à compter de mai 2020, au terme de la résolution MRC-CC-13315-05-19;

ATTENDU que Mme Gagné-Supper sera en congé de maternité, et ce, jusqu'au ou vers le 1^{er} mai 2020;

ATTENDU les entrevues tenues le 24 mai 2019;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'embaucher, à compter du 25 juin 2019, pour une période

d'approximativement 11 mois, Mme Annie-Claude Beaumont, afin de combler un poste occasionnel de chargée de projet au développement culturel et du territoire, classe V, à temps complet.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15020-06-19

NOMINATION DE SUBSTITUTS À L'EMPLOYÉE DÉSIGNÉE DES COURS D'EAU

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité nommer Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, M. Vincent Lebreton, technicien en génie civil et Mme Arianne Caron-Daviault, chargée de projet, pour agir à titre de substitut à Mme Jeanne-d'Arc Raymond, employée désignée des cours d'eau.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15021-06-19

POSTE DE TECHNICIEN EN CARTOGRAPHIE ET GÉOMATIQUE, CLASSE II EMPLOI ÉTUDIANT

ATTENDU le deuxième affichage dans le cadre du concours 19-AM-02 pour le poste étudiant de technicien(ne) en cartographie et géomatique, classe III, poste occasionnel à temps complet;

ATTENDU que la fin de ce concours est le 3 mai 2019;

ATTENDU les besoins en matière de cartographie et de géomatique à la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU les disponibilités et les compétences de M. Ludovic Dionne;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'embaucher M. Ludovic Dionne afin de combler le poste étudiant de technicien en cartographie et géomatique, classe II, poste occasionnel à temps complet à titre de salarié étudiant

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15022-06-19

PROLONGATION D'EMBAUCHE DE LA TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ, CLASSE III

ATTENDU la résolution MRC-CA-14827-12-18 concernant la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III;

ATTENDU les besoins aux services financiers;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de confirmer la prolongation d'embauche de la technicienne en comptabilité, classe III, soit Mme Renée Dumoulin, pour une période de 26 semaines, soit du 24 juin 2019 au 20 décembre 2019, et ce, conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne se manifeste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 15 h 15.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**